

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

MINISTERE DE LA PECHE ET DES INFRASTRUCTURES MARITIMES ET PORTUAIRES

ETABLISSEMENT PORTUAIRE DE LA BAIE DU REPOS (EPBR)

AAO No :018/CPMP-MPIP/EPBR/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le site de l'ARMP, le 10 avril 2025.
2. Dans le cadre de la modernisation de ses infrastructures, l'EPBR a programmé pour l'année en cours, sur son budget d'investissement, les Travaux de réhabilitation/aménagement de la Halle à marée.
La passation du marché sera effectuée suivant la procédure d'appel d'offres national ouvert conformément au code des marchés publics en vigueur en République Islamique de Mauritanie.
3. L'Établissement Portuaire de la Baie du Repos (EPBR) sollicite, sous plis fermés, des offres techniques et financières séparés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les Travaux de réhabilitation/aménagement de la Halle à marée.
4. Les travaux de **réhabilitations / aménagement** concernent **le hangar, les blocs de bâtiments existants, les Annexes, le mur de clôture** et de tout ce qui est nécessaire pour rendre les blocs et espaces plus aptes à recevoir du public suivant tous les corps d'état des états des lieux dans des conditions répondant aux normes de qualité, d'hygiène et de sécurité.
5. Le délai du marché ne devra pas excéder [8] mois.
6. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres National "ouvert" tel que défini dans le Code des Marchés Publics et ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions de l'article 25 de la loi N°2021-024 portant code des marchés publics (Cas d'incapacités et d'exclusions).
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Sid'ahmed Hmeide Directeur Technique de L'EPBR PS 485 à 488, Nouadhibou – Mauritanie, Tél. : 43685443/email : Hameida.sidahmed@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **La Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires/** a l'ilot c ext chateau d'eau lot 33, **Nouakchott** De 8 heures à 16 heures les jours ouvrables.

8. Les exigences (critères) en matière de qualification sont :
- Avoir au minimum un chiffre d'affaires annuel moyen pour des activités similaires de quatre-vingts million ouguiyas (80.000.000 MRU) au cours des trois (03) dernières années.
 - Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de Quinze million ouguiyas (15.000.000 MRU).
 - Avoir exécuté au cours des Cinq (05) dernières années en tant qu'entreprise principal ou entrepreneur en charge de construction, réhabilitation et aménagement d'au moins deux projets similaires.
 - Disposer du matériel minimum et du personnel clé décrit au Règlement Particulier de l'appel d'offres.
 - Être classé en catégorie 4 (Activité Bâtiment et Équipements Publics) pour les entreprises nationales.
9. Le dossier d'appel d'offres, peut être consulté gratuitement ou retiré contre la remise d'un reçu de versement d'un montant non remboursable de 30.000 MRU au compte bancaire n° 11949/16 Société Générale Mauritanie ouvert au nom de l'Établissement Portuaire de la Baie du repos, à l'adresse suivante : **La Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires/** a l'ilot c ext chateau d'eau lot 33 , **Nouakchott.**
10. Chaque soumissionnaire doit obligatoirement et à sa charge, participer à la visite du site afin d'évaluer lui-même la consistance ainsi que les difficultés des travaux. Une attestation de visite des lieux signée par le Représentant de l'EPBR sera remise au candidat et devra être obligatoirement jointe à la soumission. Cette visite du site aura lieu le **lundi 12 mai 2025** à 11h00mn, Les représentants des soumissionnaires participants à cette visite devront arrivés à la Direction de l'EPBR une demi-heure avant le début de la visite.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de neuf cent mille Ouguiya (900.000 MRU) ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible auprès d'une banque agréé en Mauritanie, valable 120 jours après le dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
12. Les offres doivent comprendre une **déclaration d'engagement** conforme au modèle joint au DAO, valablement signée par le représentant dûment autorisé du soumissionnaire. L'absence de cette déclaration à **l'ouverture** des plis ou le non-respect des engagements qu'elle constitue entraîne **l'exclusion du soumissionnaire de la procédure.**
13. La monnaie utilisée est l'Ouguiya (MRU) ou toute autre monnaie convertible et les
- 

prix proposés par les Candidats seront fermes et non révisables. Les prix devront être exprimés en Toutes Taxes.

14. Les offres doivent être remises à l'adresse suivante : au plus tard le **27 mai 2025** à **10h00** où elles seront ouvertes en séance plénière en présence des soumissionnaires présents ou de leurs représentants à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le DIRECTEUR GENERAL

TALEB SID'AH MED

